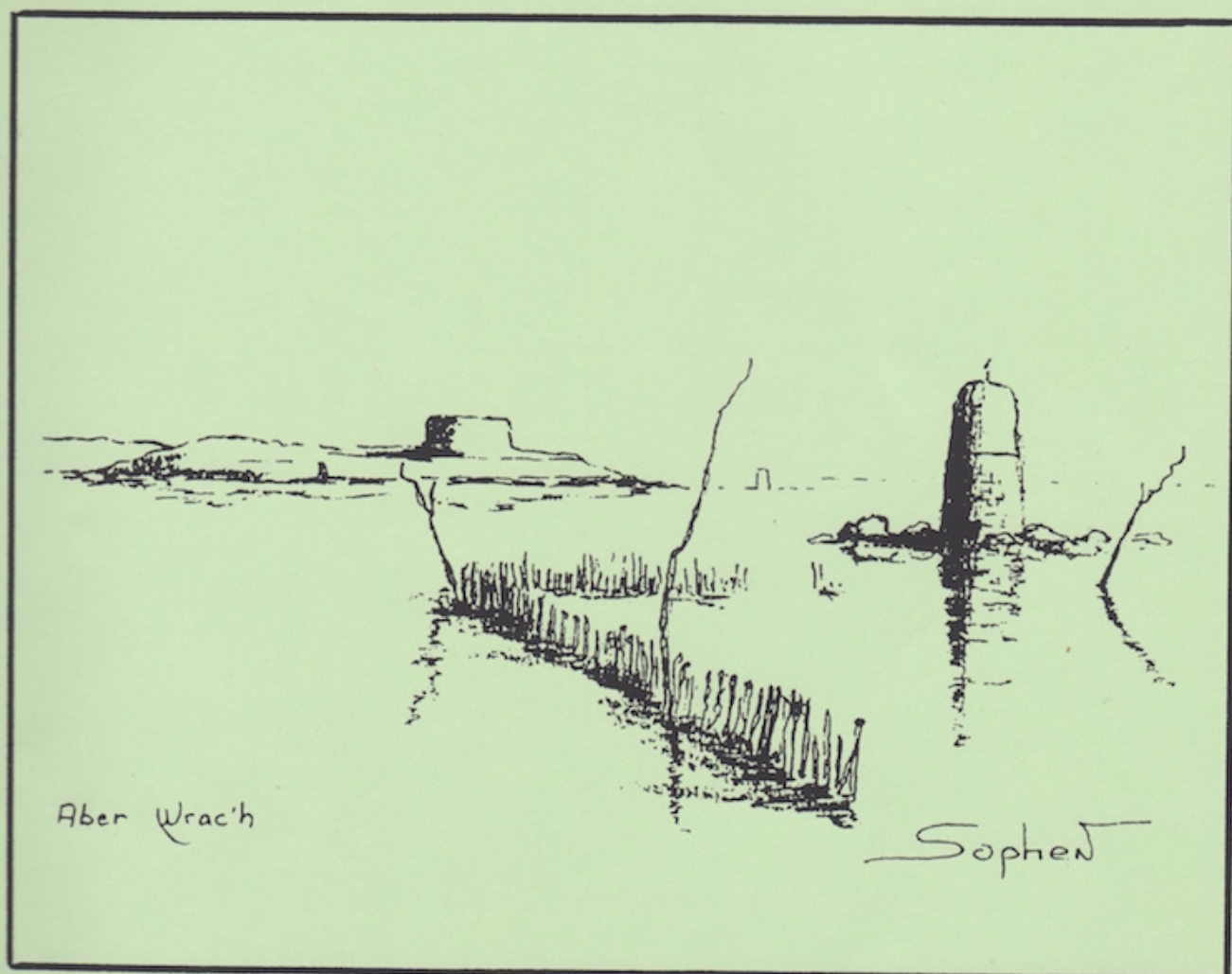


Les cahiers de Landeda

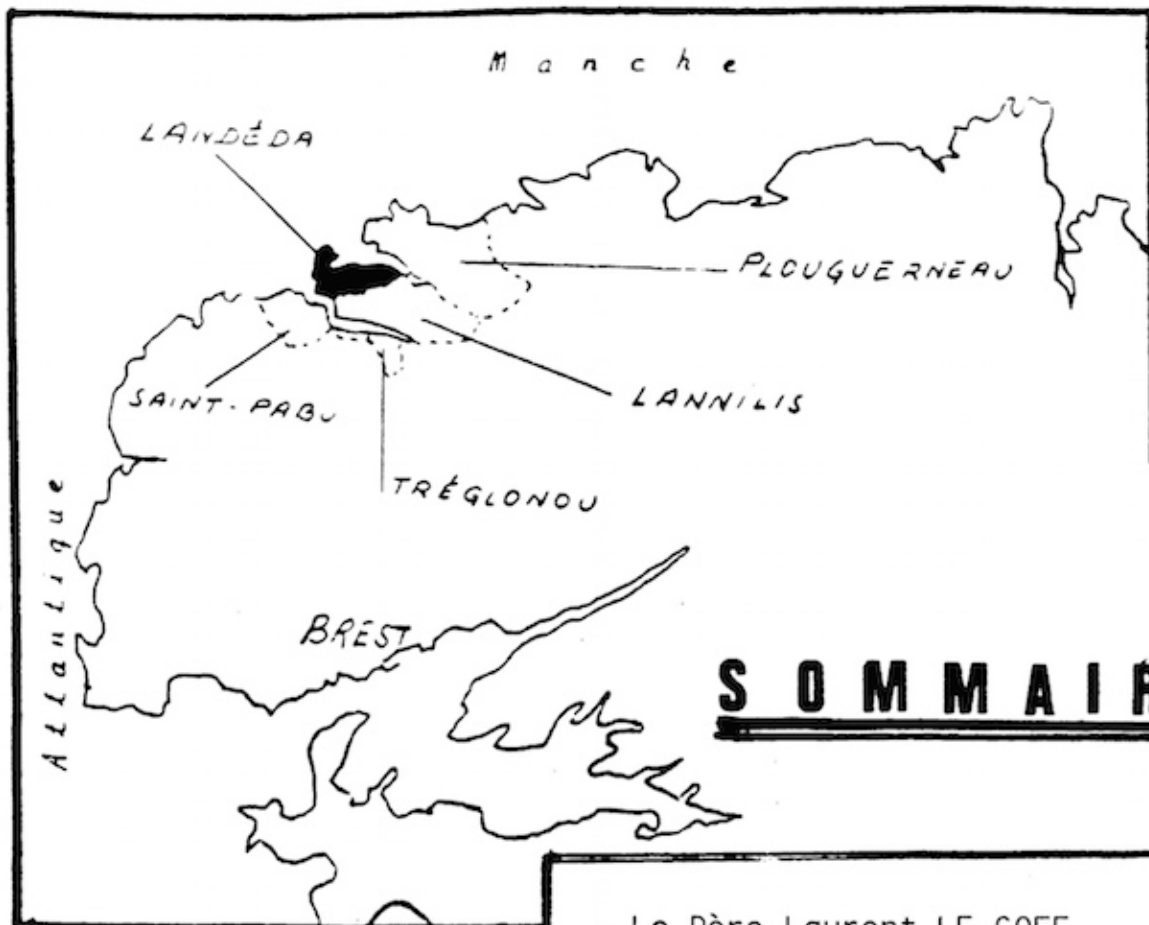


Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

12^e Année.

N° 45

MARS 1995



SOMMAIRE

les cahiers de landeda

- . Le Père Laurent LE GOFF..... p. 3
- . Vous reconnaîtrez-vous ?
A.S.L. 1970.... p. 8
- . Le nom de nos ancêtres
à Landéda
L'état civil aux 17ème et
18ème siècles..... p. 10
- . Tolente..... p. 26
- . Landéda - 1778..... p. 27
- . Publicité..... p. 2, 28
- . + couverture
- . Couverture : Sopen



AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KRAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

Le Père Laurent LE GOFF

* * * * *

LE GOFF, Laurent, né le 5 juin 1840, au hameau de Ker Minguy, par Landéda (Finistère), France, de Jean-François Le Goff et de Marie-Anne Marec ; décédé à Saint-Albert, Alberta, le 18 décembre 1932.

Après ses études au petit séminaire de Lesneven (1854-1860), au grand séminaire de Quimper (1860-1864) et, déjà diacre, le père Le Goff entra au noviciat de Nancy le 31 octobre 1864, puis fut envoyé à Autun où il fit profession perpétuelle le 20 mai 1866. Il fut ordonné prêtre, également à Autun, le 26 mai 1866, par M^{gr} Frédéric de Marguerye, évêque d'Autun.

Envoyé dans l'Ouest, le père passa quelques semaines à Plattsburgh, New York (1866) puis se rendit à Pembina, North Dakota (1866-1867) et partit pour le Lac-Caribou, Manitoba (1867-1870), puis travailla à l'Île-à-la-Crosse (1870-1882), où il fut aussi supérieur (1879-1881). Le père desservit Portage-La-Loche (1870-1876), visita Lac-Canot (1873), Green Lake (1879) et Cold Lake (1872-1879). Il passa ensuite à Cold Lake, Alberta (1882-1923), sauf les années 1914-1919 alors qu'il était en France et en Belgique occupé à faire imprimer ses ouvrages en langue montagnaise lorsque la guerre le surprit.

Il fut contraint d'y demeurer jusqu'en 1917, après quoi il obtint d'être rapatrié en France par la Suisse et put retourner dans sa chère Mission du Lac Froid, la guerre finie.

Il fut par la suite de résidence à Lac-La-Biche, Alberta (1923-1927), sauf quelques mois à Hobbema (1927), puis retourna à Cold Lake (1927-1930). On lui doit aussi la fondation de Saint-Raphaël [Cold Lake], Alberta, en 1879. Le père se retira ensuite à Saint-Albert, Alberta (1930-1932).

Parmi les missionnaires du Grand Nord, il est réputé comme étant peut-être celui qui a le moins ménagé ses jambes : coureur infatigable, il était prêt au moindre appel, accomplissant parfois seul et en raquettes des courses prodigieuses ; très endurant au jeûne, il mangeait le moins possible durant ses courses, compensant de son mieux les forces perdues une fois rendu à destination.

Demeuré longtemps très résistant, il faisait encore du ministère ces dernières années. Son grand regret était seulement de ne plus trouver ses jambes aussi dociles qu'il les aurait voulues pour les courses nécessaires : on réussit à grand'peine à lui faire accepter le repos de Saint-Albert, en 1930, à l'âge de 90 ans !

Un simple rhume eut raison de sa constitution de granit, malheureusement affaiblie par cette longue vie de fatigues. Le 12 décembre, il fut transporté à l'hôpital d'Edmonton, auprès de la maison Provinciale, et y reçut aussitôt l'Extrême-Onction : il s'éteignit le dimanche 18, à 4 heures du matin, et fut inhumé dans le cimetière de l'endroit.

Reconnu comme grand linguiste, il laissa plusieurs ouvrages en montagnais et fut le plénipotentiaire des Indiens au cours de la rébellion de 1885. Une ville d'Alberta porte son nom.

Parmi les nombreux ouvrages du Père LE GOFF citons :

- Histoire sainte racontée aux Montagnais*.
- Cours d'instruction en langue montagnaise.
- Traductions de cantiques en langue montagnaise.
- Dictionnaire français-montagnais

**Montagnais est le nom donné par les explorateurs aux Peaux-Rouges vivant au Canada entre le 52^{ème} et le 68^{ème} parallèles.*



DICTIONNAIRE FRANCAIS-MONTAGNAIS

PRECEDE D'UNE EXPLICATION DE L'ALPHABET

ET D'UN

TABLEAU DES PRINCIPALES RACINES

par le R. P. Laurent LE GOFF

OBLAT DE MARIE IMMACULEE



SOCIETE SAINT-AUGUSTIN. DESCLEE, DE BROUWER & C^e

PARIS, 30, RUE S. SULPICE.

LILLE, 41, RUE DU METZ.

BRUGES, 10, QUAI AUX BOIS.

BRUXELLES, 52, RUE DE LA MONTAGNE.

LYON — MARSEILLE — ROME

1916.

illé itta nèzégé dellès, *comme tu es fou, tu baves toujours, ou tu bave coule toujours.* — Déné-zlia hogwoz, *salive écumeuse.*

Baver. Déné-zégè delles, ou delttlou^l. *Pas., dégelès, dégeltlou^l. Fut., doullès, doultlou^l. Nèzégè doultlou^l sanan, que ta salive ne tombe pas de ta bouche comme de la ficelle, ne bave donc pas toujours. Bèzégè shia dégeltlou^l pinlé konttè, il a assez bavé autrefois. Nèzlia sek dellès oyin, tu ne cesses de baver.*

Bavette. Dangè she^ltchouzhi. Dan she^ltchouzhi.

Baveux. Bèzégè dellézi.

Bayer. *Regarder, bouche béante. Zetssaho ttassi honettin. Detssaho ttassi hone^lin, il regarde bouche béante.*

Bazar. Yinsin ttaneltè e^lkké tchynhè nazennikké horzh^{ain}, *marché couvert où l'on vend toutes sortes de choses.*

Béant. Detssa, *bouche béante. Hoyé hodégelgèzh. || Pluie béante, déné kagè hoyéhodégelgèzh. Plaies des clous (dans les mains et les pieds) : hots^lkké hoyédahodégelgèzh. || Chezhi yé hodégelgèzh, cratère.*

Béat. *Se donner des airs de bonté qu'on n'a pas, esdinniyé nèzon atssedilzhenn. || Faire le saint, esdinniyé dérayé aniougwenni.*

Béatitude. Yeddaqè nehnenkke a-hourzh^{an} itta yéniodiyaho édahonenlin, *dans le ciel être éternellement et admirablement heureux.*

Beau, belle. *Nature et règne animal. Hènatтин. Hènatтинта hènattin, pour être beau, c'est beau; c'est admirablement beau. Bènatтин, il est beau. Yeddaqè hènattin, le firmament est beau. || Qui plaît à voir. Hounzon. Nèzon. Nèzon ikkéla ! ou hounzon ikkéla ! que c'est beau ! — Ibid. Bénioun-*

*ni. Diri béniounni, voici qui est beau. || Homme. A^e zettin, a^e nesttin, ninttin, nettin; négittin, danégittin; a^e nouh^{ttin}, danouh^{ttin}; a^e hènettin, dahènettin. Pas., a^e zégettin, négesttin. Fut., a^e zouttin, a^e nousttin, a^e néwouttin, a^e nou^{ttin}. A^e ninttin illé konttè, tu n'es, certes, pas beau. || Chant, voir. Hounzon tssèdyéni, *beau chant. Dazinon, avoir une belle voir. Dazhizon, dazhinon, j'ai, tu as une belle voir. Dazhidzon, nous avons de belles voir. Dadazhinon, ils ont de belles voir. || Temps. Yazan, ciel pur. Yao^{teddè}, le ciel devenu pur. — T^{ssè} è^ul, beau soleil. — Houdehla, magnifique, délicieux. Dzin houdelila, délicieuse journée. || Ouvrage. Naémihozher lanttè, qui fait réfléchir, provoque l'admiration.**

Beaucoup. *Quantité, nombre. Lan; hodellan; hourzhlan; hodourzhlan. Hounziddan, ou hidlan, nous sommes nombreux. Hourzhlan, ou hèhellan, ils sont nombreux. Houlan ousan? êtes-vous nombreux? || Grandement. Onttlazhè. O^{tiyé}. Onttlazhè qints^e, il a beaucoup pleuré. O^{tiyé} okkénagizher kolou, shoun asⁱⁿ oyin, j'y ai beaucoup travaillé mais sans pouvoir réussir. || Beaucoup au-delà. Ho^{anzé} nizha. || Beaucoup trop, dé^{anze} otchoqè. De^{anze} otchoqè asé^{linni}, tu m'en dis beaucoup trop.*

Beau-fils. *La mère de la fille dira: setchayé, mon gendre. (Étchayé, gendre). Le père de la fille dira: sazé, mon gendre. (Déné sazé, gendre). Netchayé, ton gendre, se dit à la mère de la fille; nazé, au père.*

Beau-frère. Déné-xé. Sèqè, *mon beau-frère (ainsi s'appellent réciproquement le mari et les frères*

Dans la préface de son dictionnaire, le père LE GOFF précise que son but est de « *fixer une langue qui s'en va, car les Peaux Rouges disparaissent et la mélodie de leur langage s'éteindra avec eux.* »

« *Ils sont en pleine décadence physique. Les Blancs les repoussent dans les régions inhospitalières, les parquent, les exploitent et les contaminent. Les fatigues d'une vie de nomade, les privations fréquentes, les épidémies enfin, tout concourt à décimer ces malheureuses peuplades.* »

Peut-on trouver plus sévère condamnation des responsables d'une telle situation ?

Un autre Breton, Victor Ségalen, en 1903, dénonçant l'influence néfaste de l'homme blanc sur la santé des insulaires d'Océanie arrivait aux mêmes conclusions : « *La race maorie se meurt et les Européens sont directement ou indirectement à l'origine de cette catastrophe. Les Maoris s'en vont minés par la tuberculose et les fièvres qui les massacrent. C'est « La Durance » (navire français) qui lors des voyages qu'elle a faits ici, il y a quatre mois y a débarqué la rougeole . . . La civilisation européenne est mortelle pour les civilisations indigènes.* »

Ces deux Bretons rejoignaient ainsi James Cook, qui, au terme de son voyage à Tahiti en septembre 1774, rapportait dans son journal :

« *Nous corrompons leurs mœurs et nous introduisons parmi eux des besoins et peut-être des maladies qu'ils ne connaissaient pas auparavant avec pour seul résultat de troubler cette heureuse sérénité dont eux et leurs ancêtres avaient joui.* »

Le père I.E. GOFF se révèle ainsi comme un homme de coeur soucieux du sort des populations qu'il a côtoyées et servies.

J. MICHEL

Sources : - documents transmis par Louis Lalouer de Gouesnou. Nous le remercions.

- Victor Ségalen par J-L. Bédouin.

VOUS RECONNAÎTREZ - VOUS ?



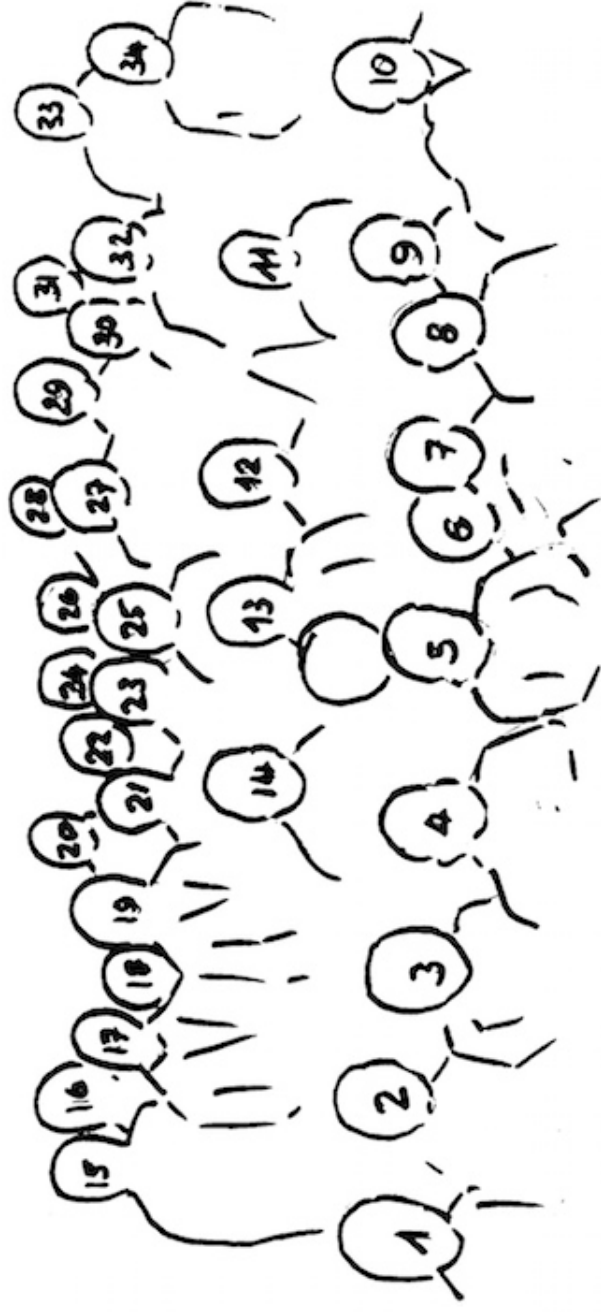
ASSOCIATION SPORTIVE DE LANDEDÉA

Comme le temps passe.....

Retour de FLOUNEVEZ-LOCHRIST

Pâques 1970

Photo: F. AUBENEAU



1: Joël ACH. 2: Eric LE GALL. 3: Patrick BESCOND.

4: Philippe CHAPEL. 5: Yvon TRÉQUER 6: 7: Yvon GUÉLÉNNOC.

8: 9: LARSONNEUR. 10: Daniel APPRIOU. 11: Gilbert LE DEUN.

12: Jacques LAOT. 13: Bernard HERRY. 14: Henry ROUDAUT.

15: Jean-Paul LE GOFF. 16: Jean-Yves LE GUEN. 17: André TRÉQUER.

18: Jean-Michel LANNUZEL. 19: Denis SALLIOU. 20: 21: Alexis LAOT.

22: Jean-Jacques BESCOND. 23: Robert LAOT. 24: 25: Serge ROUZIC.

26: Christian MAREC. 27: André LARSONNEUR. 28: 29: Jean-Marie BRÉAGENT.

30: Henri LE PENOU. 31: 32: Claude PERHIRIN. 33: Daniel TRÉQUER.

34: Jean-Paul TRÉQUER.

LES NOMS DE NOS ANCETRES A LANDEDA L'ETAT CIVIL AUX 17 ET 18^{ème} SIECLES

Les noms de famille, c'est une évidence, sont transmissibles et de nos jours, un enfant porte le nom de son père ou celui de sa mère et se distingue de ses frères ou soeurs -ou de ceux qui possèdent le même nom- grâce à un ou plusieurs prénoms. Un Le Gall ou Kervella, à Plougastel a tout intérêt à porter plusieurs prénoms s'il ne veut pas être entraîné dans des imbroglios administratifs qui font peut-être rire au début mais n'amuse plus personne ensuite, surtout s'ils concernent le préposé de la Poste délivrant le courrier. Evidemment, à Landéda comme partout ailleurs, un enfant recevait le nom de ses parents, obligatoirement celui de son père aux 17 - 18 et 19ème siècles, celui de sa mère uniquement s'il était déclaré "illégitime" c'est à dire de père inconnu ou marié à une autre. "Illégitime" était le terme officiel et ce vocable marquait l'enfant d'infamie et de honte, dans une société peu ouverte, engluée dans ses préjugés et imprégnée par la religion, et la condition de bâtard n'était pas enviable au sein d'une population souvent cruelle et hypocrite en matière d'amours "illégitimes".

Sous la royauté, dans les milieux populaires, au nom (ou "patronyme") ne s'accolait généralement qu'un seul prénom, et cela surtout au 17ème siècle. Et ces prénoms, à de très rares exceptions, étaient de consonance et d'orthographe strictement françaises. Parfois, on rencontrait un Goulven, un Tanguy, un Sezny, un Maudez mais c'était chose très peu courante... Nous sommes souvent surpris, de nos jours, par la variété et la quantité des prénoms de nos chères petites têtes blondes, et parfois, je commence à croire qu'il s'en fabrique tous les jours, mais est-ce mal ou désagréable ? Par contre, la lecture des registres de baptême de Landéda, au 17ème siècle, est étonnante et consternante par la pauvreté et le manque total de variété des prénoms des enfants de l'époque. On en comptait une dizaine au maximum pour les garçons et de même pour les filles, et pour tout le monde, à de rares exceptions, répétons le, un seul prénom ! Une période étudiée au hasard, de 1650 à 1665, nous apprend qu'en quinze ans naquirent à Landéda 712 chérubins, restés assez longtemps en vie pour être inscrits sur les registres de baptême. Il y eut pléthore de François, champions absolus cités 94 fois (13,5 % des naissances, filles et garçons confondus), suivis par 49 Jean (7 %), 44 Yves, 32 Guillaume, 30 Nicolas, 12 Prigent, 7 Pierre et 4 Antoine...et quelques autres que l'on ne citera pas. Ces huit prénoms constituaient, à eux seuls, 78 % des prénoms attribués aux garçons nés entre 1650 et 1665 !

Chaque bretonnant qui sommeille en nous en souffrira peut-être, mais nous sommes obligés de constater que, à l'inverse de notre époque ou l'inflation guette, nos ancêtres du 17 et 18ème ne connaissaient pas ou très peu les prénoms dits bretons ou celtes : en 15 ans, pour 712 naissances, nous relevons 4 Goulven, 1 Gongad, 1 Maudez et 2 Tanguy. Si les 44 "Yves" sont placés dans la catégorie des prénoms typiquement bretons (?), la part de ces derniers devient alors plus significative. Semble t-il, "if" ou "iv" d'origine gauloise et germanique, aurait donné Ivo ou Ivonis, popularisé par un évêque de Chartres au 11ème, puis par st Yves Hélyor au 13ème siècle.

Nota: Le prénom bien breton Tanguy est très ancien, déjà cité vers 870 dans les annales et cartulaires, et il provient probablement de "tan" signifiant feu et "ki", chien, soit "chien de feu" nom d'individus remarquables ou de guerriers plein de feu, d'énergie et de combativité. Au 17 et 18ème siècle, le prénom Tanguy (qui était également un nom de famille. 176 personnes ont porté ce nom à Landéda en 200 ans) a toujours été orthographié avec un "u" entre le g et le y. Désormais, depuis peu, ce "u" n'est plus écrit par les spécialistes en civilisation et coutumes bretonnes pour des raisons complexes, et on peut lire désormais Tangy ou Tangi. Ces raisons doivent être les mêmes qui amènent maintenant à écrire "Kermengi" en Landéda, bien qu'il ait toujours été transcrit "Kermenguy" par nos ancêtres, et cela pendant plus de 300ans. La raison grammaticale (?) l'a emporté sur la coutume séculaire.

S'agissant des filles, les conclusions sont identiques pour la même époque, Marie est la grande championne, et ce prénom a été donné à 68 petites Landédiennes en 15 ans, soit 9,5 % de toute la population infantine mâle et femelle qui a surgi dans notre village de 1650 à 1665. N'oublions pas que le culte de la Vierge a toujours été très vif en Basse-Bretagne. Quant à Françoise, loin derrière, elle est citée 49 fois, Jeanne 47 fois, Marguerite 44, Catherine 42 et Anne, curieusement, que 23 fois, bien que Sainte Anne fut particulièrement réverée dans notre région. Ces six prénoms constituent à peu près 77% des prénoms attribués aux petites filles apparues à Landéda toujours entre 1650 et 1665, chiffre considérable qui met bien en exergue le manque de variété et la pauvreté des appellations.

Y avait-il des prénoms bretons chez les petites filles ? Fiacre, pour 5 filles et Barbe (ancêtre de Barbara, provenant peut-être du mot latin "étrangère") pour 4 autres. Mais ces deux prénoms sont-ils vraiment d'origine bretonne ? Je n'ai pas les compétences requises pour me prononcer. Consternation... zéro Yvonne naquirent en 15 ans. L'échantillon choisi pour l'étude est-il trop restreint pour affirmer qu'aucune Yvonne ou Yvette ne vit le jour au 17ème siècle à Landéda ? Probablement non, car il n'y eut également aucun bébé Yvonne ou Yvette entre 1630 et 1650, alors que naquirent, durant ces vingt années, 884 enfants ! La surprise est grande, mais il n'y eut donc aucune Yvonne ou Yvette entre 1630 et 1670 à Landéda. Le prénom Yvonne n'était tout simplement pas connu ou employé dans la paroisse, et ce fait est d'autant plus curieux que, entre 1630 et 1670, de nombreux Yvon virent le jour. Encore plus surprenant, l'appellation Yvon n'était pas figée, et un paroissien pouvait être prénommé Yves à sa naissance (ou Yvon) et Yvon à son mariage (ou Yves). A son décès, il pouvait en être de même. Yvon, selon les familles, semblait déjà un terme affectueux, dérivé de Yves, et le prêtre, selon sa personnalité, son niveau d'instruction, ou la connaissance de la famille, l'acceptait ou le transformait en Yves.

Généalogiste amateur, j'ai procédé à l'étude d'un échantillon d'environ 150 000 naissances survenues dans le Léon pendant trois siècles, et ce que j'ai observé, comme l'ont été mes collègues, m'a étonné et m'a amené à conclure qu'autrefois, nos ancêtres bretons recevaient des prénoms français peu diversifiés, banals et très répandus sur tout le territoire royal. Le prénom ancien, breton ou prenant ses sources dans la civilisation celte profonde ne semblait pas être connu par nos anciens. Peut-être l'était-il, si oui, alors il n'était pas déclaré officiellement à la naissance.

Mais pourquoi ce manque de variété et d'imagination, cette banalité dans les appellations, pourquoi cette pauvreté navrante dans les registres ? "Mais ils s'appellent tous pareils" s'exclament souvent les généalogistes amateurs et débutant dans leurs recherches. Eh oui ! et cela pour une raison très banale : l'enfant recevait tout simplement à son baptême, sauf rares exceptions, le prénom de son parrain ou de sa marraine pour obéir à une coutume tenace qui, au fil des décennies, devint presque une obligation, on pourrait dire une loi coutumière, un usage revendiqué jalousement, et que personne n'aurait osé ou pensé remettre en cause. De plus, parfois plusieurs enfants d'une famille nombreuse recevaient le prénom du père ou de la mère, ou mieux, oh ! surprise, celui d'un frère ou d'une soeur en vie et le côtoyant tous les jours, ce qui ne gênait nullement les parents, chacun avait son surnom, tout le monde se connaissait et les rapports avec l'extérieur de la paroisse ou avec une quelconque administration, source d'ennuis en cas de confusion de personnes, étaient peu fréquents, sinon nuls. Antoine Keradanet, un de mes lointains grands-pères et fils de Jean, naquit en 1628 à Landéda. En 1674, son fils fut prénommé Antoine, et le fils de ce dernier, en 1709, s'appela également Antoine, lequel, à son tour, fit en 1748 un petit Antoine ! Le parrain du premier Antoine, un certain Antoine Tanguy, au moment du baptême en 1628, ne se douta sans doute pas qu'il avait déclenché, uniquement par son prénom, un "effet d'avalanche" qui ne cessa qu'au décès du dernier Antoine, en avril 1792 à Landéda. Un petit effort de survie de cinq mois aurait permis à une lignée d'Antoine Keradanet de naître sous Louis XIII et de finir sous la première de toutes les Républiques françaises.

Sous l'ancien régime (la royauté), le choix d'un parrain ou d'une marraine était obligatoire et tous, absolument tous les actes de naissance contiennent leurs noms, même pour une naissance "illégitime". Un petit bâtard avait droit au baptême, à un parrain et à une marraine. Cela procédait évidemment de la coutume toute puissante à l'époque, à laquelle était farouchement attachée toute la population, mais aussi de la nécessité : l'on mourait beaucoup, facilement, soudainement et jeune à l'époque et les orphelins ne manquaient pas. Etre parrain ou marraine était un engagement solennel tacite, pris dans un lieu sacré, l'église, et les deux personnes portant l'enfant sur les fonts baptismaux savaient qu'en cas de malheur chez les parents, ils auraient l'obligation morale (mais non légale) de prendre en charge l'orphelin. Donner systématiquement (ou presque) à l'enfant le prénom de sa marraine ou de son parrain, prénom d'ailleurs choisis par eux, se comprend mieux ainsi, et il créait, à l'époque, des liens autrement plus solides que ceux créés de nos jours. Dans les actes de mariage se trouvent très souvent mentionnés, à côté des noms des témoins officiels, celui des parrains et des marraines comme leurs noms sont également écrits sur les actes de décès du jeune enfant, alors que celui de la mère est souvent omis !

Les marraines et parrains étaient choisis essentiellement dans la famille, la soeur ou le frère, l'oncle, la tante, le cousin ou la cousine ou les grands-parents. Parfois l'on trouvait celui du recteur de la paroisse ou celui d'un prêtre, personnages prestigieux au sein de populations très pratiquantes : mon lointain grand-père Yvon Le Deuff, né en février 1667 à Landéda, eut pour parrain Yves Guiziou, recteur de Brouennou. Ce n'était pas un cas isolé et il est parfois surprenant de découvrir la quantité des filleuls et filleules du petit clergé des paroisses du Léon. La fierté suprême était d'obtenir le parrainage des seigneurs locaux, surtout quand ceux-ci condescendaient à donner à l'enfant leurs noms insolites, rares ou originaux. Avoir un parrain, ou une marraine "bien né" était souvent la marque, dans la paysannerie, d'un milieu élevé et la consécration d'une réussite sociale. Le père du baptisé était souvent le métayer ou le propriétaire du "domaine congéable" du seigneur. Il pouvait être un "ménager" (paysan aisé, possédant un "ménage", à savoir des biens mobiliers et immobiliers) ou enfin un riche marchand heureux de se "frotter" à l'aristocratie. En 1620, Joseph Bochic naquit à Landéda, et son parrain fut noble Joseph Symon, seigneur de Kerguisquin. Le prénom Joseph était rare à Landéda, et l'origine du parrain le rendait sans doute glorieux à porter. Ce dernier était sans doute un parent ou un descendant du Symon de Tromenec (avec un "y", le roturier s'écrira toujours avec un "i") qui s'était tristement illustré, vers 1600 à Landéda, dans l'affaire du duel avec le sire de Carman, et qui nous a laissé, en guise de repentir, la petite chapelle de Tromenec (voir les cahiers de Landéda n° 20 de décembre 1988). Ce Joseph Symon fut également, en 1622, le parrain d'une Constance Bars et de beaucoup d'autres enfants. Le parrain d'Antoine Calvarin fut, en 1660, François de Lesguen, seigneur de Rosvenny et sa marraine "honorale femme" Catherine Messenger. Anne de Kergroades, dame de Villabray fut la marraine de Michel Laurent Bars, né à Landéda en mars 1693. Les famille de Quergorlay, de Lesguen, Le Biannic de Tromenec ou de Guikerneau qui marquèrent l'histoire de Landéda prêtèrent leurs noms à de nombreux parrainages, attitude peut-être un peu condescendante affirmant ainsi leur prestige, leur rang et leur influence sur une population en général fruste, honnête et crédule.

Le manque de variété des prénoms ajouté au faible nombre des noms de famille dans une si petite paroisse pouvait être la source de regrettables confusions au sein de la population. En 200 ans, de 1607 à la fin du 18ème siècle virent le jour, à Landéda, 38 Marie Tanguy et 31 Marie Treguer, et il y eut, par la force des choses, plusieurs Marie de même nom cohabitant dans la paroisse et même dans un même "village" (hameau). Alors, comment faisaient-ils ?

Ils se reconnaissaient tout simplement entre eux par un subterfuge qui a disparu il y a peu de temps, seulement depuis la dernière guerre. Ce moyen était le surnom, et à Landéda, dans la première moitié du 20ème siècle, la pratique du surnom était quasi générale et presque tout le monde avait son sobriquet. Les noms et prénoms officiels ne servaient que pour les grandes occasions : naissance, mariage, décès évidemment, mais aussi devant le notaire, qu'il soit royal ou républicain ("l'honorable homme" Jean Labrière, 1637-1702, devenu peu à peu "de Labrière"!, était notaire royal à Landéda, à la Palue, là où à l'époque il n'y avait presque rien mais où a poussé depuis l'agglomération de l'Aber-Wrac'h). Mon père était "Michel à Fourrier", mon grand-père était "Fourrier" et je me souviens d'une multitude de personnes dont je n'ai jamais ou si peu connu le véritable patronyme. Je croyais qu'un camarade de mon père, Bi (Jean Marie) s'appelait monsieur "Andibab", mais ce n'était qu'un surnom signifiant "le meilleur" en langue bretonne et je ne suis pas certain que mon père, longtemps après le décès de Bi, se souvenait de son vrai nom. "Guite Minette" m'a toujours intriguée et le nom exact de cette lointaine tante par alliance que j'ai très bien connue m'a été depuis donné avec beaucoup de difficultés par un membre de ma famille. "Jeannic a paotr bian"- prononcer "Chan-nic"- était, je crois, une de mes grands-tantes, car mon arrière grand-père maternel était surnommé "paotr bian" ou "le petit garçon". Les années passant, à l'exception de sa famille, qui se souvenait de son véritable nom, Goulven Le Deun ? Ce n'est pas sans émotion que je pense à "Guite Fourn", très gentille fermière à Kervignorn, à deux pas du Bourg et chez qui, tous les soirs j'allais chercher mon pot de lait, rempli à l'avance et posé en compagnie de nombreux autres, sur la table. Mais qui était Guite Fourn ? Je ne m'étais jamais posé la question, maintenant je me la pose : était-ce son véritable nom ? Guite Fourn était Guite, cela suffisait, et peu de gens, probablement se l'était posée. Pour ceux qui s'en souviennent, qui était "Jeannic a Maintenant" ? Les surnoms étaient tellement généralisés que, aux 17ème et 18ème siècles (bien que les noms fussent

déjà bien figés et transmissibles depuis longtemps), ils étaient parfois employés par inadvertance par un recteur ou un notaire distraits. Une lignée de mes ancêtres de 1570 (approximativement) à 1778, les "Le Ros", alternativement de Brouennou et de Landéda, étaient surnommés "Jaoué" de père en fils ou en fille. L'inscription sur les registres variait, parfois était inscrit Le Ros, parfois "Le Ros dit Jaoué", ou tout simplement "Jaoué" et même un Le Ros, fils d'un simple Le Ros, devint "noble homme Du Ros", au cours d'une même vie, ce qui a un léger relent de tentative d'auto-anoblissement et qui ne trompa personne, je le suppose.

Le patronyme était donc parfois oublié ou peu employé, généralement remplacé par un surnom, mais le prénom subissait lui aussi des modifications. En général, il était "bretonnisé" mais à l'inverse du surnom généralement bien breton, il gardait sa racine ou une prononciation presque française, mais cette règle, soyons prudents, n'était pas absolue. Cette coutume était encore très vivace dans les années 1950-60, période du déclin foudroyant de la "bretonnitude". François était Fanch (prononcez Finch) ou plus curieusement Saik, Marguerite devenait "Guite" ou "marach'it", Guillaume se transformait en "Lome" ou "Lomic" sans oublier Françoise appelée "Soize" ou "Soizic". Quant à Antoine, il devenait rapidement "Ton" et il y a encore peu de temps vivait le beau-père d'un producteur de légumes, à Kermenguy, "Ton Braz", braz signifiant, comme chacun le sait, grand. Marie était Mimi et Job, bien connu par ceux qui roulaient leurs cigarettes dans le papier du même nom, est la bretonnisation de Joseph.

Ces prénoms déformés ou totalement transformés ne figurent pas dans les registres de naissance datant depuis bientôt quatre siècles à Landéda. Ces registres ne contiennent que des prénoms dont l'orthographe, bien française, est restée rigoureuse et immuable au fil du temps. Je n'ai relevé que de rares exceptions : "Yann" ou "Ian" qui, à l'époque -comme de nos jours- signifie Jean et que le clergé transcrivait parfois sur les registres, exactement comme nos ancêtres le prononçaient. Si ce prénom se prononce aujourd'hui "i-anne", à Landéda, il y a seulement quelques décennies, il se disait encore "i-ann" (comme v-iande), juste et normale conséquence de son origine : Jean. Rarement, mais cela arriva, au 17ème siècle, certains recteurs, transcrivant sur le papier exactement ce qu'ils entendaient, transformèrent l'écriture de Goulven en "Goulhan" ou "Oulgan", ce qui ne m'a pas surpris, 300 ans après, ma mère prononçait exactement de la même façon le prénom de son frère, Goulven. Gabriel est devenu "Biel" pour des raisons évidentes, mais celles qui ont transformé Jean-Marie en "Bi" le sont beaucoup moins et j'en ignore toujours l'origine. Pendant longtemps, j'ai cru que le prénom de mon oncle Oulhen, dit "Barod" (!) était "Bi", car il ne venait à l'idée de personne de l'appeler Jean-Marie et il ne me vint jamais à l'idée, à l'époque, d'en demander la raison.

Il était tentant d'examiner les prénoms des petites et petits Landédiens nés exactement un siècle plus tard, au 18ème, dans une "tranche" identique de quinze années située entre 1750 et 1765, soit, comme avant, au milieu du siècle. En quinze ans, naquirent 800 enfants, soit 12 % de plus, ce qui n'est guère brillant. Les résultats sont marqués par la surprise et la déception. On remarque quelques prénoms nouveaux ou beaucoup plus employés qu'au 17ème : Elisabeth par exemple, venu en Bretagne de je ne sais où, et apparaissant, pour l'époque, un peu incongru en regard des prénoms classiques et usuels... Curieusement, ce prénom était très fluctuant, parfois la même fille, pour son baptême, mariage ou décès, s'appelait soit Elisabeth soit Isabelle ! Il y avait erreur de transcription du prêtre ou erreur des parents ne sachant plus lequel était le bon. Cette pratique était généralisée à tout le Léon et il semble qu'il était admis que Elisabeth et Isabelle étaient une fois pour toute un seul et même prénom ! Au 17ème, certains de ces nouveaux prénoms existaient déjà, mais très rarement, et ils se répandirent un siècle plus tard. Des Charles, Julienne, Louis, Paul, Joseph, Michel, Claude, Vincente, Jacqueline... apparurent à Landéda au 18ème, mais timidement. Ils ne constituèrent aucunement les gros pourcentages des prénoms donnés de 1750 à 1765 ! On vit tout de même baptiser un "Calude", deux "Haude", une "Thomasse" un "Esprit Claude Marie" et une "Liesse Claudine"!

Et comme cent ans auparavant, la même litanie des prénoms se déroule sous nos yeux : François, Jean, Yves, Guillaume, Nicolas, Marie, Catherine, Jeanne, Françoise, Marguerite, Anne... L'innovation en matière de prénoms fut quasi nulle. Mais l'innovation se situa ailleurs : entre 1750 et 1765, on découvre avec surprise que nos ancêtres de Landéda adoraient posséder deux, si ce n'est

trois prénoms ! Mais ces prénoms sont les mêmes que ceux de leurs ancêtres : avec Marie, Jeanne, Marguerite, Françoise, on peut créer, disons plutôt "combiner" une multitude de nouvelles appellations, Marie Jeanne, Marie Françoise, Marguerite Marie, Jeanne Françoise... Et cela est totalement nouveau, car au siècle précédent, posséder deux ou trois prénoms signifiaient bonne et (ou) riche naissance ! Pendant ces quinze ans, 329 bébés reçurent deux prénoms ce qui représenta plus de 41 % du nombre des nouveau-nés (seulement 21 enfants, soit moins de 3% des naissances, possédaient deux prénoms un siècle auparavant, dont beaucoup chez la petite aristocratie rurale). Mieux, treize enfants reçurent trois prénoms, et surprise, tous n'étaient pas "bien nés", et ce chiffre représente tout de même 1,70 % des naissances. Ce phénomène fut progressif et nouveau, et se répandit dans tout le Léon, cependant il fut peu novateur, répétons-le, en matière de prénoms.

Chez les garçons, François (41 prénoms) a perdu le maillot jaune au profit de Jean qui fait un "score" très moyen avec 54 bambins. Ensuite viennent Yves (35), Goulven (19) qui fait une spectaculaire remontée, Guillaume (16), Nicolas (6) a sombré, Pierre (9) a gagné du terrain comme Antoine (6). Le prénom Tanguy (11), comme Goulven, progresse fortement, Gongad (1) ne bouge pas, mais Nicolas (6), Prigent (0), Maudez (0) s'effondrent et ne passionnent plus grand monde ! Deux prénoms typiquement bretons et d'origine très ancienne sont en net progrès en ce milieu du 18ème en regard de l'indifférence du siècle précédent : Goulven donné à 19 petits Landédiens soit 4,7 % des prénoms masculins contre 1,1% au 17ème, et 11 petits garçons ont été prénommés Tanguy, soit 2,75 % contre 0,5 % cent ans auparavant. Pas de conclusions trop hâtives, les chiffres sont trop modestes et la période d'étude trop peu étendue pour énoncer des affirmations péremptoires. L'examen subjectif de la démographie au 18ème n'a pas mis en exergue une bretonnisation massive des prénoms : les chiffres restent bas et fluctuants.

Le schéma est identique chez les filles : Marie conserve "la pole position" (47 prénoms), mais en 100 ans le recul est sensible. Françoise (25, en très net recul) a laissé la seconde place à Marguerite, Jeanne (17) et Catherine (15) sont en chute libre, Anne (14) attire toujours modestement.

Les prénoms uniques sont toujours là, les mêmes, mais le nombre a régressé, par contre, on découvre 27 Marie Françoise, 48 Marie Anne, 28 Marie Marguerite, 36 Marie Jeanne, 15 Marie Gabrielle, 27 Jean Marie, 17 Jean François, 11 François Marie... Nous citerons encore quelques autres doubles-prénoms, nombreux, mais peu portés, Jacques Marie, Hervé Joseph, Gabriel Marie, François Louis, Jean Claude, Jean Gabriel, etc. etc...

Un seul prénom, parfois deux, mais souvent indissociables et se prononçant comme un seul - Jean Marie, Marie Jeanne- parfois trois, caractérisaient les habitudes patronymiques des couches populaires. Les aristocrates, les notables ou quelques-uns essayant de les imiter donnaient à leur descendance plusieurs prénoms dont parfois le nombre prête à sourire. La quantité de prénoms était un signe de "bonne naissance" et souvent le nombre était d'autant plus élevé que la noblesse était ou puissante ou de fraîche date. Exceptionnellement, certains très grands seigneurs n'étaient dénommés que deux ou trois fois, le patronyme suffisait comme faire-valoir. Un Rohan ou un Richelieu pouvaient même ne posséder qu'un prénom banal, mais Louis Jean Hyacinthe Albert Charles Edouard de Croas-Cristen (ou tout autre nom), marquis de ... n'étonnait pas dans certains milieux. Outre le désir de paraître et de se faire immédiatement reconnaître dans la bonne société, cette pléthore de prénoms évitait toute ambiguïté dans la désignation des personnes héritières de vastes biens immobiliers et surtout dans la transmission du titre. Imaginez, à Landéda, une seule Marie Guizio, sans autre prénom, aristocrate titrée et riche héritière. Il y eut 27 Marie Guizio, à un seul prénom, en deux siècles dans notre village, dont cinq furent mes lointaines grands-mères. L'imbroglio aurait pu être gênant, mais cette supposition relève évidemment de la pure fiction.

La petite aristocratie rurale, plus proche des paysans que des puissants, n'usait pas toujours de cette litanie de prénoms marquant la distance avec le commun. Souvent, comme tout le monde, un seul ou deux prénoms suffisaient, mais la grande subtilité était de les choisir peu communs pour l'époque et très originaux pour le milieu rural environnant. Jamais un petit ouvrier agricole, un journalier léonard, au 17 ou 18ème, n'aurait eu l'idée saugrenue et incongrue de prénommer son fils Hyacinthe ou Charles Albert. (A titre d'anecdote, un de mes grands-pères à la 8ème génération, un certain Le Gall né en 1691 à Brouennou, fut prénommé Teveltoc, ce qui dut faire sensation. Les

parents avaient sans doute entendu chanter les louanges, au cours d'un sermon du recteur, du saint breton Eveltoc, mais ils n'avaient peut-être pas discerné la liaison entre le "t" final du mot "sant" et Eveltoc !) Curieusement, on remarque parfois des prénoms inusités et d'usage aristocratique dans la paysannerie. Quelques recherches en donnent rapidement l'explication : comme on l'a vu avant, le parrain du baptisé était le petit seigneur du coin, et le père de l'enfant était son métayer ou son domanier qui avait sollicité son maître et seigneur pour lui faire l'honneur d'être le parrain.

A Landéda existait une petite noblesse rurale, aisée, probablement peu fortunée, mais quand même très soucieuse de garder son rang et tenir ses distances, surtout dans la décennie précédant la révolution où les rapports se tendirent pour devenir souvent violents. Le 17^{ème} siècle fut marqué par les familles de Lesguen et de Quergorlay. Ils eurent beaucoup d'enfants tout au long du siècle et, par exemple, Anthoinette naquit le 22 août 1693 à Landéda, de Philibert de Lesguen et Corentine Larvor, seigneur et dame de Rosvenny. Un seul prénom, peu courant et très gracieux a été donné à la fille. Ce prénom était même très rare, car en deux siècles, de 1600 à 1800, seules dix petites filles le reçurent. Deux Antoinette virent le jour dans la famille de Lesguen, l'une en 1656 chez François et Le Segalen Antoinette, l'autre en 1693 chez Philibert de Lesguen. A Landéda, en 200 ans, en dehors des Lesguen, huit Antoinette virent le jour... et les Antoinette de Lesguen furent souvent marraines ! Ceci explique peut-être cela. De Lesguen se distingua, en fin de siècle par son prénom Philibert, ce qui le démarquait singulièrement de la population de Landéda et l'avoir pour parrain et posséder le même prénom devait être une marque de distinction très enviée.

"Noble et puissant" Jean de Quergorlay, seigneur de Kersalou et autres lieux, marqua également la vie de Landéda au 17^{ème} siècle, comme le fit son fils Charles, né le premier janvier 1630 de mère Jeanne de Pénevaux. A Landéda, en deux siècles, peu de cultivateurs eurent l'idée de prénommer leurs garçons Charles, nom de rois ou de ducs. En effet, de 1600 à 1800 naquirent dans notre village 7959 enfants ayant survécu au moins jusqu'au baptême, et on y dénombre 58 Charles, (dont seulement 17 au 17^{ème} siècle) Ce prénom n'eut donc que peu de succès, sans doute était-il trop "voyant" ! Quant à Philibert, en 200 ans, dans les registres, seuls une cinquantaine reçurent ce prénom. En 1666 naquit Claude de Quergorlay, fils de Claude et de Françoise Nouel, Seigneur et Dame de Tromenec, de Kersalaün et de Galan. Le prénom Claude, un peu connu au 18^{ème} siècle, il y en eut 221, est devenu banal de nos jours. Il ne fut cependant employé qu'une cinquantaine de fois à Landéda entre 1600 et 1700, pour environ 3400 naissances. Porter ce prénom distinguait déjà du commun, comme fut distingué, le 14 février 1640 Claude de Lesguen, né à Landéda et fils de l'Escuyer Jean de Lesguen et de dame Françoise Kerleach.

Raymond Joseph de Quergorlay naquit également à Landéda en 1663 et sa soeur Thomasse Gabrielle en 1664. Le prénom Raymond fut pratiquement inconnu dans la population paysanne d'alors. Quant à Thomasse...!

Les familles Le Bihannic furent influentes à Landéda au 18^{ème} siècle, et, à l'exception de la naissance, en 1612, d'un certain Biannic Claude, fils de François et de Dame de Kerouartz, ils ne semblèrent pas connaître notre paroisse au 17^{ème}. Dès le milieu du 18^{ème} siècle, ces familles prospérèrent allègrement : Yves Alexis Le Bihannic de Guiquerneau de Tromenec et Dame Marie Gabrielle du Trévou eurent...15 enfants à Landéda entre 1744 et 1765, nés dans le château de Tromenec dont on peut encore apercevoir les ruines au delà de la petite chapelle. Dame Gabrielle du Trévou ne sembla pas avoir été trop affectée par cette nombreuse progéniture à répétition, car elle décéda presque vingt ans après avoir mis au monde son dernier enfant, soit le 18 juin 1792 (certaines dates sont prédestinées !). La honte et le désespoir engendrés, dans son milieu, par la chute de la royauté lui furent épargnés de justesse. Leurs enfants reçurent les prénoms Claude Alexis Thomas, Philibert Gabriel Marc, René Augustin, Esprit Claude Marie... etc. etc. Ce dernier enfant, né en 1757, fut un garçon, bien que son nom puisse prêter à confusion, ses parrain et marraine furent un des frères et une des soeurs "*qui ne signent* (sur le registre des baptêmes) *rapport à leur bas âge*" Les familles Bihannic furent inquiétées pendant la révolution, et les noms de Le Bihannic de Guiquerneau Anne Claude, Le Bihannic Claude Marie tous les deux officiers de marine ainsi que Le Bihannic de Tromenec François Marie "ex-noble" furent inscrits sur le registre des émigrés tenu par les autorités révolutionnaires en 1791, ce qui, à cette époque, ne prédisposait pas à un avenir radieux... Ils traversèrent la révolution sans trop d'ennuis, semble t-il, car en 1821, au moment de la

destruction de la flèche du clocher de Landéda par la foudre, le maire de notre village était un certain... Le Bihannic-Tromenec.

A Landéda, entre 1607 et 1800, naquirent 228 Le Goff -non comptés les enfants mort-nés, phénomène courant à l'époque- soit 1,18 Le Goff par an !... La même période vit naître 232 Guiziou -le record absolu des patronymes- soit 1,20 Guiziou par an, ce qui, pour un village d'un peu plus du millier d'habitants (moyenne approximative sur deux siècles) est une belle performance... D'un siècle à l'autre, on n'innove pas et on s'aperçoit sans surprise qu'au 17ème siècle, on baptise à Landéda 7 Yves Guiziou et 6 au 18ème siècle. De même 15 Marie Guiziou, au 17ème et 12 au 18ème, 8 Marguerite et 9 ensuite, 10 Jean et 17 le siècle suivant ! Ces Marie n'avaient que ce prénom et devaient probablement se différencier, comme on vient de le dire, par un sobriquet ou toute autre appellation. C'était une nécessité pour des individus portant des noms et prénoms identiques et habitant dans le même hameau ou "village", terme employé autrefois.

L'examen des registres des naissances, mariages et décès laisse deviner un habitat dispersé, à savoir peu de maisons isolées, mais des groupements de maisons en "villages", chacun de ceux-ci constitué par trois à quatre maisons au maximum et répartis sur tout le territoire de la paroisse. Chaque chaumière était surpeuplée, le nombre d'enfants était prohibitif, les parents, les grands-parents, les gendres, les brus... cohabitaient. Parmi les villages, on note surtout Kermenguy, Poulloc, écrit parfois "Polloc", village semble-t-il très important avec Le Vourch, Kerhuelguen, Keriskin, Kerrenoc, Le Bec, Saint Antoine, ... où se trouvait le moulin dit "banal" (seigneurial) de Carman... Entre ces "villages", probablement rien. Le cadastre de 1842, commencé je crois en 1812, le prouve, car il montre de vastes espaces vides entre les hameaux reliés par des petits chemins creux dits "de charrette" devenant très vite d'infâmes et impraticables cloaques en hiver (je les ai "pratiqués" moi-même et mes connaissances en la matière ne sont pas livresques) Je possède une photographie aérienne d'une partie de Landéda, réalisée peu après 1950, les résidences secondaires sont rares si ce n'est inexistantes, et les hameaux ont peu évolué depuis des décennies. On y remarque surtout du vide, vide d'habitat, vide d'arbres, absence du prolifique et noirâtre pin qui, aujourd'hui, égaye si joliment notre côte. Peu de maisons, groupées en hameaux, des chemins, des talus, des petits champs et des cultures particulièrement soignées. Si ce n'est l'aspect des maisons à un étage, recouvertes d'ardoises, flanquées de leurs granges, et qui ont remplacé les misérables et basses chaumières du début du siècle (les "anciens", dont mon père, me les ont décrites) à peine différentes de celles des siècles précédents, on pourrait imaginer, vu de haut, sur cette photographie, Landéda en 1850 ou en 1750 ! Souvenez-vous, entre la grève de Kermenguy et le bourg de Landéda, y avait-il plus de dix maisons en 1955 ?

Je suis persuadé que ce cadastre, image de notre commune dans la première moitié du 19ème siècle, reflète celle du 18 et même du 17ème siècle, car l'habitat, pendant très longtemps, évolua lentement et les chroniqueurs font état, au cours des âges, de la même misère et du même isolement des chaumières, surtout en Basse-Bretagne. Les infâmes chaumières de 1900, baignant dans un environnement sans doute peu agréable, disparurent en masse vers les années 1920 et après, et furent remplacées par de solides et agréables maisons à étage, en pierres, mais il est curieux de constater, en superposant l'actuel cadastre à celui de 1812-42, que nos grands-pères ont reconstruit sur du vieux ! Ils ont construit sur leurs anciennes habitations ! Et pourquoi ces agissements ne serait-il pas ancestraux ? Si oui, en observant bien les anciennes et caractéristiques fermes de Landéda, facilement reconnaissables et transformées depuis en belles résidences, on peut avoir l'idée de l'emplacement de l'habitat du 18ème et pourquoi pas celui du 17ème siècle. Le quartier de Poulloc qui a toujours été très habité depuis trois siècles (mes ancêtres y habitèrent en "masse") est formé essentiellement de fermes anciennes, peu infiltré par de nouvelles constructions -manque de place et législation obligeant- et il figure assez bien ce que fut ce village il y a 250 ans, en imaginant évidemment, aux mêmes endroits, des petites maisons basses couvertes de "gleds" (chaume) et sans ou si peu de fenêtres, sans oublier les petits chemins étroits et fangeux. Les registres mentionnent souvent le "manoir de Poulloc", où était-il ? A gauche, en montant, on remarque une belle maison ancienne, perpendiculaire à la route, toujours habitée, et ne ressemblant en rien à l'idée que l'on se fait d'une misérable habitation du 18ème. Plus haut, à quelques mètres, des ruines laissent deviner une importante demeure. Furent-elles ce manoir si souvent cité ? En continuant à monter en se dirigeant

vers le Pors, mais en tournant à gauche avant le sommet de la côte, allez voir un des rares vestiges de Landéda, à Kerarmoal. Les ruines, très bien conservées et entretenues, d'une grande chaumière probablement 18ème attestent, à cet endroit la présence, il y a très longtemps, d'un riche "ménager" ou d'un "laboureur" aisé. Fasse qu'elles ne soient pas sacrifiées à un quelconque impératif de la vie moderne.

Si nous connaissons bien les noms des nouveau-nés de Landéda depuis longtemps, c'est qu'ils étaient inscrits dans "le grand livre": à chacun un nom, celui de sa famille, et une place pour chaque nom dans les registres. Pour chacun, pensons-nous, c'est l'évidence même, il en a été toujours ainsi, depuis la nuit des temps, il ne pouvait en être autrement ! Un enfant avait le nom de ses parents, et son apparition était dûment enregistrée quelque part.

Non ! Il n'en a pas toujours été ainsi. Un enfant n'a pas toujours reçu le nom de ses parents et à l'exception de ceux qui ont marqué l'histoire par leurs actions, leurs oeuvres ou leurs biens, inscrivant ainsi leurs noms dans les chroniques et cartulaires, la trace de nos lointains ancêtres a disparu totalement et définitivement.

Pendant longtemps chaque enfant reçut un nom de baptême individuel, totalement différent de celui des parents : nom de saint, très vieux noms bretons connus, noms de guerriers restés dans la mémoire, noms d'origine franque ou latine... L'homme emportait avec lui son nom dans sa tombe et n'en laissait aucune trace. Vers le X ou XI ème siècle apparurent quelques surnoms, par nécessité, pour différencier les nombreux individus portant le même nom. Un certain Judicaël devint Judicaël ar boric ou le gros... Dans les archives -ou cartulaire- de l'abbaye de Quimper, un dénommé Jedecael devient, en 1186, Jedecael an Chalun (chaloni, le moine), Yann an Aour (Jean l'Or)...

Peu à peu, les surnoms progressèrent et se multiplièrent et il se produisit alors un curieux et lent phénomène : les noms originels ou noms de baptême devinrent prénoms et les surnoms devinrent noms de famille, et, événement formidable, ces derniers commencèrent à se transmettre de père en fils à partir du XIII- XV ème siècle, selon les régions. La majorité de nos patronymes bretons si caractéristiques (et pour cause !) sont tout simplement des surnoms d' il y a quelques siècles !

Pas tous, tout de même ! En tentant ici de classer sommairement les noms, grâce à l'entreprise périlleuse qu'a fort bien réussie Gwénolé Le Menn, chercheur au C.N.R.S, dans son ouvrage "Les noms de famille les plus portés...", l'origine du nom peut être le nom de baptême, qui a été conservé : Thomas, Hervé, d'ailleurs toujours portés en prénom, Hamon, Morvan, Riou... Elle peut provenir de très vieux noms bretons ou gallois se perdant dans la nuit des temps : Hoiarnscoit, signifiant en très très vieux breton "hoiarn-fer" et "scoit-écu", transformé peu à peu par l'évolution permanente de la prononciation en "houarn" et "skoed" et c'est pour cela que les Hascouet, dernière prononciation connue, sont les descendants de valeureux au bouclier de fer ! Judicaël est probablement à l'origine de Jézéquel.

Certains noms sont dits "d'origine". Au nom de baptême s'ajoutait l'origine de l'individu. Treguer, venant de Tréguier ("Tregher" déjà cité en 1050), Coum, mais avec beaucoup de réserve, venant du gallois cwm ou combe, celui qui habite ou vient de la vallée, et évidemment tous les Ker...ceux qui sont ou qui viennent de ..., Kerarmoal, chez le chauve, Kergoat venant ou habitant l'endroit boisé. Maeneg, il y a très longtemps, signifiait "lieu plein de pierres", de maen, men, pierre, et An Maeneg en venait ou y demeurait. Maintenant, il s'appelle Le Menec ou Menec.

L'origine n'est pas toujours géographique, elle peut être un parent, un père ou un grand-père. Mab Hily était le fils (en vieux breton : map, en gallois et breton : mab, et en irlandais et gaélique : mac) d'un certain Hily, et par déformations et paresse linguistiques successives, il se transforma en Abily, tout comme Mab Alain, fils de Alain, en Abalain ou Abalan, Abgrall fils de Grall, Abyven ou Abiven, Abjean, Appriou, déformation de Mab Riou... etc.

Beaucoup ont reçu le nom de leur métier, et ce surnom est vraiment devenu le nom de famille. Ar Gob, en vieux breton, lentement transformé en ar Goff fut autrefois le forgeron, ce dernier, francisation obligeant, se dit maintenant "marichal", Ar Miliner fut le meunier, et donna plus tard Le Meliner ou le Milliner, ou encore Milin. Au fin fond des hameaux, celui qui tissait fut tout

simplement appelé "ar gwiader" ou "guyader", le tisserand, et après le 13 ou 14^{ème} siècle, sa descendance conserva ce surnom, devenu depuis Guyader, Le Guiader, Guiadeur...

Se moquer du prochain fut de tous les siècles, et indiquer un aspect physique ou mental, un caractère est bien tentant. En ont découlé des sobriquets en nombre, et ceux qui, il y a quatre ou cinq cents ans ont appelé leur voisin chauve "ar moal" ne se doutaient pas du bel avenir de ce nom. Le premier Le Louarn, ou renard, fut très rusé, Le Braz un grand par la taille, Le Bris un vif et emporté. Manach fut-il un ancien moine ou se comporta t-il comme un religieux ? Le Menn, ou petit d'animal, souvent d'agneau, fut sans doute un très gentil personnage, comme le furent les Madic, petit bonhomme très bon (de "mad", bon) qui, de siècle en siècle, devint Madec.

L'on pourrait trouver d'autres classifications et origines, noms d'origine celtique conservés mais très déformés jusqu'à nos jours, d'origine germanique : Hamon, de haim, maison (les francs n'étaient pas loin), grec, latine... ou de la bible, Jacob, David...

Massivement, nos noms sont donc des surnoms qui ont réussi et survécu, et la transmission de père en fils date au plus de 500 ans. A leur apparition, ces surnoms empruntaient à la langue bretonne du moment, laquelle, comme le français, était différente de celle de nos jours. Bihan, petit, fut évidemment très répandu, mais le vieux breton l'appelait "becan" et un peu plus tard "Bichan". Guevell, le jumeau, se disait vers 1200-1300, gueuell tandis que Manach, moine, se prononçait Monac avant l'an 1000. Ensuite l'histoire s'est répétée, nos noms de famille, anciens surnoms devenus transmissibles, ont de nouveau été remplacés par d'autres surnoms, mais ceux-ci moins figés, moins définitifs et surtout non transmissibles. La pratique généralisée des surnoms a disparu dans les années qui ont suivi la dernière guerre.

La tradition s'installa, chacun, peu à peu, prit le nom de son père quand, au 15^{ème} siècle, certains s'avisèrent de pérenniser ces noms, de les figer définitivement, de les officialiser par le moyen de l'écrit. L'idée du code civil était née.

En 1406, un synode -assemblée de membres du clergé convoquée par un évêque- avait prescrit aux curés de tenir des registres de baptême, mais sans effet semble-t-il. D'autres ordonnances épiscopales durent en faire de même, mais timidement, comme celle du dernier évêque breton en 1464. Avant 1539, seules deux paroisses du Léon tinrent registres des baptêmes, dont Ploumoguier depuis 1518. Ailleurs, cette pratique s'étendit, sans se généraliser et le Léon, en retard, ne semblait pas trop s'en soucier. François 1^{er}, par son Ordonnance de Villers Cotteret, en 1539, exigea qu'il fût tenu dans chaque paroisse du royaume un registre exact des baptêmes, mariages et sépultures "ou registre B.M.S", et surtout en langue française, et non en latin. Le roi ne faisait que légaliser les pratiques déjà en cours dans maintes régions. Les difficultés commencèrent et l'inertie fit le reste. L'ordonnance de Blois, en 1579, ordonna la tenue des registres B.M.S en un seul exemplaire. Entre 1539 et 1579, seules 25 paroisses du territoire couvrant l'actuel Finistère en ouvrirent. Louis XIV se fâcha et en 1667 ordonna la tenue de l'état civil en un seul registre pour les trois sortes d'actes, rédigé en double exemplaires, l'un des exemplaires destiné aux greffes des justices royales. On pénétra ainsi brutalement dans le système administratif d'état, rigoureux et contrôlé. Cet ordre sera appliqué en 1669 chez nous. En 1746, un ordre du roi obligea à tenir un registre unique pour les baptêmes et mariages et un autre pour les sépultures. Y avait-il désir de séparer le macabre de la joie ? Manifestement, la naissance de l'état civil fut laborieux, surtout dans le Léon !

Comment se présente cet état-civil qui nous permet de retrouver nos ancêtres ? D'abord, précisons que les registres sont archivés soit dans les mairies, soit aux archives départementales de Brest ou de Quimper, pour ceux dont les communes ont voulu s'en débarrasser. A Landéda, ils sont restés à la mairie. Dans le Léon, la plupart des registres du 16^{ème} siècle ont disparu totalement ou partiellement, à l'exception de quelques paroisses, Lannilis à partir de 1560 environ, de même à Lesneven... Ceux du 17^{ème} sont plus nombreux, mais beaucoup commencent dans la deuxième moitié du siècle, si ce n'est à la fin (Plouguerneau...). En général, les registres des 18 et 19^{ème} sont complets et en bon état.

L'exemple de Landéda sera excellent pour décrire l'ancien état-civil. Les registres conservés des baptêmes commencent en 1607, le premier juin et sont rédigés en latin, en dépit des ordres de François 1^{er}. L'enregistrement a probablement commencé bien plus tôt, car curieusement en tête du

premier registre, un recteur a dressé la liste de tous les recteurs ayant exercé à Landéda et qui ont donc laissé des traces écrites : Robert Querveulegan (ou quervelayan) en 1486 et Guillaume Creff en 1586. Dans toutes les paroisses, les registres furent tenus par le clergé, et renseignés au moment du baptême de l'enfant, et les actes, en général très courts, furent écrits les uns à la suite des autres, par ordre chronologique, sur un papier fabriqué à base de chiffons de lin et de chanvre. Ils contiennent la date, l'indication de la légitimité ou de l'illégitimité de l'enfant, le prénom, les noms des parents, le nom du prêtre ayant officié et les noms du parrain et de la marraine. Cette disposition est restée presque immuable jusqu'à la Révolution. A la fin de chaque année, dans beaucoup de paroisses, les feuilles étaient rassemblées, reliées par un cordon et protégées par un couverture en cuir ressemblant à de la peau de porc (?) Voici, ci-dessous, l'acte de baptême en latin concernant Jeanne Calvez, Landéda, premier enfant connu de nos jours dont la naissance fut "officialisée" par écrit.

Prima die mensis juny anno ...millesimo sexantissimo septimo Johanna filia legitima ...naturalis Mathei Calvez...francisqua Thepaot batisatna...in ecclesia parrochiale de landeda compater suir magister Anthoniq Rolland prespiter (co)mater vebo domicella Johanna Kgadiou domina...Tromenec.....

Cette transcription approximative signifie "le premier jour (du) mois (de) juin année...mille six cent sept Jeanne fille légitime et naturelle (de) Mathieu Calvez et Françoise Thepaot (fut) ...baptisée en l'église "parrochiale" de Landéda (le) parrain fut maître Anthoine Rolland prêtre (?) la marraine Jeanne Kergadiou "maîtresse" ou dame de Tromenec...etc. L'insertion de cet acte dans le présent texte a été choisi parce qu'il est le premier, mais malheureusement il n'est pas totalement représentatif des actes habituels, le nom de l'officiant n'est pas indiqué si ce n'est que par sa signature (Concq), ce qui est inhabituel, le parrain est un prêtre, la marraine une aristocrate. Sans avoir un caractère de rareté, il est cependant peu commun.

Notons la curieuse écriture de "Ker" gadiou : jusqu'au début du 20ème siècle, les manuscrits ne contenait jamais le mot entier "ker" et il était remplacé par ~~K~~ dénommé "K barré", vieille habitude des scribes du Moyen-âge qui abrégeaient beaucoup. Cette habitude persista longtemps et l'administration française, pour la faire disparaître, dut réagir en 1895 et, chose étonnante, en ...1975 !!

Nota : Abréger fut une habitude prise au moyen âge par les clercs pour alléger leurs tâches, et toucha d'abord les mots les plus usuels et longs. L'abréviation supprimait souvent une grande partie du mot. Pour indiquer une abréviation, le mot était surmonté d'un petit signe du genre "˘" et "opposition" pouvait devenir "oppōn". Peu à peu, l'abréviation ne toucha que quelques lettres et parfois une seule lettre. C'est pour cela que fenestre devint fenêtre, le "petit signe" se transforma en ce que nous appelons l'accent circonflexe. Le verbe estre s'écrivit maintenant être, sans oublier mesme devenu même.

Le clergé de Landéda utilisa le latin jusqu'à la fin de 1634 pour l'enregistrement des baptêmes, et voici un des derniers actes en latin signé par Claude Quémeneur, recteur de Landéda en 1634 :

*Die decima Septima pro dnti m... et uny ego Claudius
 g... Victor de Landeda baptisum Catherine...*
... legitime et legitime...
... legitime...
Quémeneur

Il s'agit du baptême de Catherine Messager le 17 décembre 1634, et comme vous pouvez le lire aisément, elle est la fille "naturelle et légitime" de François Messager et de Louise (Ludovica) Hiliou, le parrain fut Laurent Péoch, la marraine Catherine (évidemment). Voici un acte en français du même recteur Quémeneur (après 1634, année de l'abandon du latin).

*Le dix Septiesme Février mil six cent trente cinq
 par le R. P. Louis de Landeda baptisum Catherine
 Tanguy et Beatrix An Eaust la femme de Jacques
 Goulsen. La femme de Catherine Tanguy de son mariage
 de Landeda de quoy aucun signé
 Quémeneur*

Il s'agit de Catherine Tanguy née le 17 février 1635, baptisée par Yan Léaust, prêtre, elle est fille de Jacques Tanguy et de Béatrice An Eaust, (exceptionnellement, les termes "légitime et naturelle" ont été omis). Parrain : Jean Goulsen, marraine Catherine (on s'en doutait) Tanguy.

Fait exceptionnel, la commune de Landeda possède un trésor inestimable rarement trouvé dans le Léon, et qu'il faut protéger quelqu'en soit le prix : les mariages de nos ancêtres à partir de l'année 1623, il y a trois cent soixante douze ans. En voici un exemple, daté de 1623 :

Bien qu'en 1623 les baptêmes soient rédigés en latin, curieusement au même moment, les actes

*Le 13^{me} 9^{bre} 1623 j'espousa en lay eglise
 fran çois) Laziou de ceste parr- (abréviation pour paroisse) et Marie Vaillant de Ploudalmézeau
 p̄ts (abrév. : présents c'est à dire témoins) xphe (Christophe, abrév. : Christ représenté par une
 croix et phe) Laziou prigent corric et aultres des temoin de quoy ay signé
 Quémeneur*

de mariage sont en français. On peut y lire "le 13^{ème} 9^{bre} (novembre) 1623 j'espousa en lay eglise fran çois) Laziou de ceste parr- (abréviation pour paroisse) et Marie Vaillant de Ploudalmézeau p̄ts (abrév. : présents c'est à dire témoins) xphe (Christophe, abrév. : Christ représenté par une croix et phe) Laziou prigent corric et aultres des temoin de quoy ay signé"

Nota : 1- Avant 1564, pour obéir au calendrier "Julien", l'année commençait le 1^{er} mars, et les mois étaient normalement orthographiés jusqu'au mois d'août. Il en fut autrement pour les suivants : Septembre, le 7^{ème} mois de l'année était écrit 7^{bre}, octobre 8^{bre}, novembre 9^{bre} et décembre, 10^{ème} mois de l'année, 10^{bre}. Charles IX decida en 1564 de compter l'année nouvelle le 1^{er} janvier. Cette écriture dura à Landeda jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle.

2- Au 18^{ème} siècle, le clergé parfois appelait et écrivait "Guitalmezeau" le village actuel de Ploudalmézeau.

Un registre des mariages est utilisé de 1623 à 1664, un registre différent est utilisé pour les naissances de 1607 à 1664. De 1664 à 1669, un seul registre groupe les baptêmes et mariages (registre "B.M", bien que certains curés emploient le terme "noce"). En 1669, une petite révolution se produisit à Landeda : François 1^{er} fut enfin obéi, et il faut le préciser, avec l'élan sérieux donné par Louis XIV. Pour la première fois, tout décès devait être enregistré, et cela d'une façon très sérieuse,

Le Roi avait ordonné le contrôle permanent par sa justice, bien que chaque évêque fût censé le faire de temps en temps, au cours de ses visites dans chaque paroisse, visites parfois espacées de dix ans.

En 1747, selon les ordres du roi datant de 1746, Louis XV savait se faire obéir, il y eut dissociation des registres B.M et S et cela durera jusque en 1792. Voici deux enregistrements de deux sépultures, tirés du registre, et datés de l'an 1781 :

2 Goulven Diserbo veuf de Jeanne Guillerin de
 Keriskin âgé d'environ soixante deux ans mort
 muni des sacrements le trois septembre mil sept cent
 quatre vingt-un, inhumé le lendemain en présence de
 Jean Diserbo son fils & de Jean Rubin son gendre sous-
 signé & autr. L'ÉVÊQUE ABBI J. A. V. L. L. N.
 G. B. J. J. de Landéda

Marie-Anne quegantou fille de Laurent quegantou &
 de Marguerite eteguer de porohicourt à l'Isalo, âgée
 d'environ six ans, morte muni des sacrements
 le cinq septembre mil sept cent quatre vingt-un
 inhumée le lendemain en présence de ses père
 & mère de Marie & Catherine quegantou ses sœurs
 qui ont déclaré ne s'arrêter. G. B. J. J. de
 Landéda.

Notons sur ces deux actes les exemples caractéristiques des "K barrés" employés pour Keriskin et Kersalou.

Sous la royauté, les mineurs -25 ans pour la femme et 30 ans pour l'homme- devaient obtenir le consentement des parents pour contracter mariage et ceux qui passaient outre se mariaient en secret, d'où le nom de "mariages clandestins". La répression fut sévère, et les mariés, suite aux ordonnances royales de 1556 (Henri II) et 1639 (Louis XIII) furent déchus de leurs droits de succession. Les majeurs étaient tenus d'obtenir leurs "conseils". De 1792 à 1807, la loi fut immuable, mais la majorité fut abaissée à 21 ans. Si l'un des mineurs était orphelin, seul un décret de la cours de justice seigneuriale la plus proche permettait le mariage. Les termes "décrété(e)s de justice" se rencontrent parfois dans les actes, et le prêtre était tenu de recopier entièrement ou en partie les termes du décret, parfois rédigés en latin au 17ème siècle. Landéda était en la matière subordonnée à la seigneurie de Carman, dont les ruines du château sont visibles après Le Diouris, sur la commune de Kernilis.

Dès 1670, Louis XIV, en guerre permanente, ordonna une forte augmentation des impôts et taxes qui touchèrent essentiellement le monde paysan. En particulier, il créa, entre autres, l'emploi du "papier timbré" pour tous les actes authentiques et judiciaires et il s'ensuivit que les registres B.M.S furent touchés par cette mesure. Des révoltes éclatèrent partout en France. En Bretagne du sud, dans le Morbihan actuel et en Cornouaille, elles furent particulièrement violentes dans les milieux ruraux, surtout en 1675 et restèrent célèbres sous l'appellation de "révolte des bonnets rouges". Des châteaux brûlèrent, et quelques seigneurs, qui ne semblaient pas être particulièrement appréciés, furent victimes de regrettables accidents. Le pouvoir royal fut bafoué. Le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, organisa la répression, qui fut terrible dans la région de Quimperlé et Quimper. L'on pendit et fusilla beaucoup et, honte suprême pour le peuple le plus croyant de France, le pouvoir royal ordonna la destruction des flèches des clochers des villages les plus impliqués. Ce fut la honte et la rage pour nos ancêtres.

Cette décision se traduit par l'apposition, sur les feuilles des registres, d'un tampon-taxe, et le clergé devait désormais, pour constituer leurs registres, acheter des feuilles taxées. Le coût en fut répercuté évidemment sur les familles dont le nom apparaissait sur les B.M.S.

BRETAGNE
 Petit papier
 1 sol la feuille

Je soussigné Valentin de Yarvois, de Landéda
 curé de Yarvois, paroisse de Landéda
 de la commune de Landéda, département de la Mayenne
 le 18 Juin 1792, à l'heure de midi, en présence
 de François, Olivier et Claude, ses enfants, et de
 plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer.
 Valentin de Yarvois, en Joye, curé, avec signature de son
 m. g. Valentin de Yarvois, qui de Yarvois

On remarque, sur cet acte de naissance de 1676, en haut, à gauche, le tampon "Bretagne, petit papier, 1 sol la feuille". La taxe pour " frais de dossier" venait d'être inventée.

La Révolution arriva et tout changea. Par la loi du 20-25 septembre 1792, l'état civil fut laïcisé, à compter, en principe du 1er janvier 1793 et la responsabilité des actes fut confiée à un officier d'état civil. La loi imposa désormais un registre différent pour chaque sorte d'actes. L'antagonisme entre les révolutionnaires et le clergé fut violent, et ce dernier, contrairement aux nouveaux administrateurs des toutes nouvelles communes, avait une grande habitude des enregistrements et surtout étaient disponible pour le faire ! La nature des actes ont changé : il ne s'agit plus d'enregistrer des actes religieux, mais des faits laïques, il ne fallait plus attester un baptême, mais une naissance, un mariage civil et non une bénédiction nuptiale. Le clergé fut inquiété et souvent interdit d'office, des églises furent fermées. Où trouver immédiatement des citoyens ex-paroissiens sachant lire et écrire et disposant de temps pour tenir le rôle d'officier d'état civil ? Un flottement manifeste régna dès la fin de l'été 1792. Le recteur de Landéda émigra vers l'Angleterre en été et le vicaire disparut également. Le dernier acte d'état civil du recteur Kerboul fut accompli le 18 juin (encore!) 1792 et le vicaire, Dalabardon Jacques inhuma pour la dernière fois le 8 juillet 1792 (voir ci-après cet acte qui contient une erreur: il s'agit bien de 1792 et non de 1772)). Cet acte fut la dernière manifestation officielle de l'église, à Landéda, dans le domaine civil. Laé Jean, décédé à Kheulguen le 7 juillet 1792, ne pensa certainement jamais, de son vivant, qu'il passerait (modestement) ainsi à la postérité.

Jean Laé, époux de Marguerite deuffaye
 d'environ soixante cinq ans mort à Kheulguen
 le sept juillet mil sept cent soixante deux
 a été inhumé le lendemain en présence
 de François, Olivier et Claude, ses enfants, et de
 plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer.
 Dalabardon J

Le désarroi de la population fut certain, les baptêmes interdits, l'église fermée. Mais les registres ne furent pas délaissés et les enregistrements purement "civils" continuèrent à la suite... sur les registres du clergé, et le tout nouveau maire et le procureur de la commune officièrent. Le baptême n'étant plus pratiqué (théoriquement, car les prêtres exercèrent clandestinement de fermes en fermes), les nouveau-nés sont désormais ondoyés à domicile, par des particuliers, comme le fut le petit Jean Marie Bosard né le 22 Août 1792. (Ci-après). On peut lire sur l'acte de naissance "... a été ondoyé a la maison par Jean Oguer, parain et maraine ont été Jean Marie Sette et Marie Anne Gourlaouen qui ... et le père present ont declare ne savoir signer En presence du maire Et procureur de la communes qui signent"

Jean marie fils légitime de Guillaume Borsan
 et de marie Breton ne a mesquiere le vingt deux
 aout mil sept cent quatre vingt douze a été
 onedoigé a la maison par Jeano quer parois
 et maraine ont été Jean marie Jatte et marie anne
 Le même jour. Gour laouen qui est et le pere present ont de dar
 ne savoir signer en presense du maire et procureur
 de la commune qui signent. Ch. M. Guizon
 J. B. Borsan
BARS III-



L'acte suivant montre bien l'embaras des landédiens, ballottés en pleine période de transition
 et ne sachant plus que faire. Inhumé Marie Guizou, décédée le 16 juillet 1792 à Kiskuin fut
 difficile.

âgée de 22 ans marie guizou fille Landure des feus Robert
 guizou et de marie tanguy mort a Kiskuin le seize
 juillet mil sept cent quatre vingt douze inhumée le
 lendemain a huit heure du soir mort le seize a sept
 heure du matin comme devant vu l'absence des Recteur
 et Curé ils ont requis les officiers municipaux pour
 faire inhumer le Corps qui menacoit de rompre sa
 chaste en foi de moy nous signons
IBARS HBIAN PCHAPELICOLIT
YTANCHYCCENP **OLABIÉIE**
UMAGVER

On peut lire : " Marie guizou fille Landure des feus Robert guizou et de marie tanguy mort a
 Kiskuin Le seize juillet mil sept cent quatre vingt douze inhumée le lendemain a huit heure du soir
 mort le seize a sept heure du matin comme devant vu l'absence des recteur et curé ils (qui? la
 famille probablement) ont requis les officiers municipaux pour faire inhumer le corps qui menacoit
 de rompre sa chaste (?) en foi de quoi nous signons"

1793 arriva et ce fut le grand départ d'une relation nouvelle entre les désormais citoyens et leur
 administration élue. La différence entre l'en-tête du registre B.M de l'année 1792, année encore
 royale et celui des mariages de 1793, républicaine, est très éloquente. Regardez ci-dessous : exit la

paroisse, exit le Roi et bienvenue à l'an 1er de la République française ("Une et Indivisible", c'était l'appellation de l'époque).



 

LE présent Registre contenant le nombre de *vingt quatre* Rôles, premier & dernier compris, pour servir à enregistrer tous les Baptêmes et Mariages qui se feront pendant l'année mil sept cent quatre-vingt-douze, en la Paroisse de *Landéda* Département du Finistère, a été coté & paraphé par Nous OLIVIER BERGEVIN, premier Juge du District de Brest. Avertissant les Fabriques, Trésoriers et autres qui sont dans le cas de se conformer à l'Article 17 de la Déclaration du Roi du mois d'Avril 1736; et faisant, d'envoyer ou d'apporter à notre Greffe les Cahiers, dans six semaines, au plus tard, après l'expiration de chaque année, à peine d'y être pourvu à leurs frais.

FAIT à Brest, ce vingtième jour du mois de Décembre mil sept cent quatre-vingt-onze.

Bergevin

L'en-tête du registre de 1792, réalisé fin 91, mentionne encore les termes "paroisse" "baptême" et "Roi". Voici celui de 1793, ci-dessous, réalisé fin 92, la France ayant aboli la monarchie et établi la République, les a supprimés.

1^{er} Note
1793

LE présent Registre contenant le nombre de *six* Rôles, premier & dernier compris, pour servir à constater les *Mariages* dans la Commune de *Landéda*, District de Brest, Département du Finistère, pendant l'année mil sept cent quatre-vingt-treize, a été coté & paraphé par nous René-Étienne LEBRETON, Président de l'Administration du District de Brest.

1793-1804

FAIT à Brest, le premier Décembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an 1^{er} de la République française.

R. LEBRETON

Le vocabulaire a évolué, accompagnant ainsi l'évolution de la société. Mais cependant quelque chose est restée immuable et le restera longtemps : les taxes. Le changement était inéluctable, mais tout de même, quel que soit le régime, certaines choses sont intouchables !

Ici finit l'évocation bien sommaire et incomplète de ce que furent nos ancêtres de Landéda, qui grâce au petit clergé local, laborieux et dévoué, souvent aimé par une population isolée au bout

du monde, ne s'est pas évanouie totalement dans l'oubli. La lecture de ces registres est émouvante, elle ressuscite la mémoire, en deux ou trois lignes à peine lisibles, de gens très humbles, pauvres pour la plupart, à la limite de la mendicité dans les mauvaises années, et qui, individuellement, n'ont pas infléchi la Grande Histoire. Et pourtant, ils l'ont faite car... si nous sommes là, après tout, nous le leur devons bien.

Ils ont gratté la terre éperdument, pour vivre et surtout pour survivre, et, au cours de vos promenades, pensez aux innombrables François, Jean, Guillaume, Marie, Marguerite, Françoise, Anne... d'il y a 200 ou 300 ans, penchés sur la terre sous l'ondée bretonne, l'outil rudimentaire à la main. Ils resurgiront alors devant vos yeux comme de pauvres fantômes oubliés.

ABILY Marcel
Fils d'enfants de Landéda
depuis 1550 et peut-être avant

Bibliographie et origines :

- B.M.S Landéda, Mairie
- Etudes statistiques personnelles par informatique Microsoft Excel 5 et Word 6
- Revue "Le Lien", Centre Généalogique du Finistère (C.G.F)
- "Les noms de famille les plus portés..." Gwénolé Le Menn, CNRS.
- Guide des Archives du Finistère par J. Charpy



POEME : TOLENTE

*Dis-moi, te souviens-tu, cette ville enfouie
Sous les sables d'hiver, n'était-ce pas Tolente
Enterrée, disparue au fort d'une tourmente
Depuis plus de mille ans, perdue, évanouie ?*

*Le vent soufflait du nord et le limon de mer
Pénétrait à travers fenêtres et fissures,
Silencieusement dressait des sépultures
En recouvrant les toits de son mouvant suaire.*

*Le matin se leva dans une aube blafarde
Le sable avait comblé les dernières lézardes.
Surpris et ballotés dans ces flots de poussière*

*De tristes oiseaux noir, freux, choucas ou corneilles
Tournoyaient recherchant leurs refuges de pierres
Mais Tolente dormait son éternel sommeil.*



29 Septembre 1991
Pierre KEREBEL

P. KEREBEL. *Grand prix de Poésie Classique de la Société
des Poètes et Artistes de France*

RECUEIL "DE BRUMES et DE LUMIERES"

en vente : LIBRAIRIE : PRESSE de la Cité, rue de Siam

Louis BIHANNIC (SAINT-MALO) nous a adressé la lettre suivante le 6 Décembre 1994.

Je me permets de vous envoyer la copie d'un document se trouvant à DUBLIN et qui, semble-t-il, fut établi à la demande du Parlement de Bretagne et publié en 1778.

Cette copie a été établie par mon fils Gwénolé et comme le compte rendu rend hommage à notre paroisse, j'ai pensé qu'il pourrait vous intéresser pour les "Cahiers de LANDEDA".

Nous l'en remercions très vivement.

Extrait d'une série de quatre ouvrages située à DUBLIN (Eire) au "DUBLIN's Institute For Advanced Studies".

L'ouvrage est intitulé:

"Dictionnaire Historique et Géographique de la province de BRETAGNE dédié à la nation bretonne".

"Par M. OGEE, Ingénieur Géographe de cette province.

De notre imprimerie VATAR, fils aîné, seul imprimeur-libraire du Roi, et de la Chambre des Comptes à NANTES, Place du Pilon.

M. DCC.LXXVIII

Avec approbation et privilège du Roi".

"LANDEDA: à 10 lieues à l'Ouest-Sud-Ouest de SAINT-POL-DE-LEON, son évêché; à 47 lieues et demie de RENNES et à 4 lieues un quart de LESNEVEN, sa subdélégation et son ressort. On y compte 1.200 communiants: le curé est présenté par l'évêque. La Chapelle de BROUENNOU est succursale de LANDEDA. L'an 1507, Tangui du CHATEL et Marie JUCH, son épouse, fondèrent à un tiers de lieue au Nord du bourg de LANDEDA et sur son territoire, le Couvent de Notre-Dame des Anges pour des Religieux Récollets: ce monastère est situé au bord du havre d'ABBREVRAK. Ce territoire est arrosé par deux gros bras de mer à laquelle il est contigu: les terres en sont très bien cultivées et de qualité. C'est avec la plus grande satisfaction que nous trouvons çà et là quelques paroisses dont les habitants méritent des éloges. Il est heureux d'avoir des exemples à montrer à ceux de nos cultivateurs qui n'ont pas la même activité. Les maisons nobles de GOURNELET, MATHEZOU, KERGANAN, et TROMENEC se voient sur ce territoire".
